



Vue encore urbaine à la sortie du port de Colmar, ici depuis l'un des bateaux loués sans permis (82 € pour quatre heures). Photo J-F.S



Situé rue du Canal et accessible par la route de Neuf-Brisach, le port est un petit havre de paix, avec bar et terrasse. Photo J-F.S



Le canal, jusqu'à Biesheim, peut-être découvert à bord d'un bateau de location (ci-dessus) ou de croisière. Photo J-F.S

Plaisance Face à la crise des vocations, le port de Colmar mise sur les locations

Si la relève n'est pas assurée parmi les plaisanciers qui font escale à Colmar, le port fait quasiment le plein de bateaux amarrés, et tente de continuer à développer les locations sans permis pour maintenir le cap.

« On avait beaucoup plus de passage au milieu des années 90, quand le port de commerce a été transformé en port de plaisance, témoignent le capitaine Felice Stanzione et son épouse Marie-Christine, avec François Strub, directeur de la structure. La relève n'est pas vraiment assurée ». Felice Stanzione constate que les enfants de plaisanciers sont rares à pratiquer cette activité aujourd'hui : « La crise a touché le secteur, c'est évident ». Ce ne serait d'ailleurs pas un hasard si les Suisses, « dont les moyens sont globalement plus importants », comptent 12 bateaux sur la quarantaine amarrés à l'année rue du Canal à Colmar (*), chiffre proche de la capacité totale.

Serpent de mer

Sur les 227 bateaux passés l'an dernier par Colmar, pendant trois jours en moyenne, 85 sont allemands, 56 sont suisses et 48 sont français. Sachant que certains viennent de très loin, comme ce navigateur australien, voilà quelques années, venu en voilier depuis l'Australie, si si...

« Colmar se trouvant dans un cul-



Le capitaine du port, Felice Stanzione, espère donner un nouvel élan à la location de bateaux, « qui peuvent être conduits sans permis par tout un chacun moyennant dix minutes de formation sur le tas ». Photo Hervé Kielwasser

de-sac, les visiteurs viennent spécialement pour visiter la ville, indique le directeur. Le port n'est pas rentable, mais la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Colmar et du Centre-Alsace, qui le gère, tient à conserver cette ouverture touristique sur la ville ». Aujourd'hui, les plaisanciers arrivent forcément par le Rhin. Ainsi ces jours-ci, alors que le début de saison a déjà été perturbé par le manque d'ensoleillement, la météo est idéale mais les visiteurs potentiels ne peuvent

naviguer sur le Rhin en crue.

Pour maintenir le cap, le port tente de redonner de l'élan aux locations de bateaux : s'il en a déjà entretenu trois, il n'en avait plus qu'un voilà deux ans, mais en possède à nouveau deux depuis l'été dernier. Ce qui lui a permis, assez logiquement, de doubler ses locations : 90 dont 75 à la journée. Une fréquentation que la CCI espère encore booster, grâce à une meilleure communication par le biais des brochures et

du site internet de la chambre.

Mais la panacée serait qu'aboutisse un jour un projet aux allures de serpent de mer : voilà des années que Colmar espère la réouverture de la branche nord du canal du Rhône au Rhin, via Artzenheim. Ce qui permettrait d'accéder par le canal à Strasbourg, et indirectement à la Belgique ou la Hollande vers le nord, ou à la Méditerranée en mettant le cap au sud. Des investissements tendraient à se concrétiser pour ce

canal, « mais sa réouverture n'est toujours pas à l'ordre du jour », poursuit le directeur, en précisant que cela dépend des Voies navigables de France (c'est-à-dire l'État) et des collectivités locales. Et que des bateaux sans permis pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes – au lieu de six – pourraient alors être loués, et pas seulement jusqu'à Biesheim...

Jean-Frédéric Surdey

(*): 26 des 40 bateaux amarrés à l'année appartiennent à des Français, et quelques-uns sont des résidences principales.

En bref

● **LOCATIONS SANS PERMIS** : « Après seulement dix minutes de formation, tout un chacun peut conduire l'un de nos deux bateaux sans permis, transportant six personnes maximum à 6 km/h », souligne le capitaine du port. Compter 145 € pour la journée de 9 h à 18 h le temps d'un aller et retour jusqu'à l'écluse de Biesheim, ou 82 € pour quatre heures de navigation. Un chèque de caution de 230 € est conservé pendant le trajet. Le port a évidemment contracté une assurance en cas de problème émanant du bateau : « En cas de panne, ce qui n'arrive quasiment jamais, il suffit de nous appeler pour qu'on vienne dépanner, ajoute Felice Stanzione. Et en cas de dommage causé par le loueur, ce qui est aussi rarissime, c'est son assurance responsabilité civile qui joue ». Dernières instructions du capitaine : « On peut pêcher, mais pas à la traîne ». En été, l'idéal est de réserver dix jours à l'avance au 03.89.20.82.20.

● **PAVILLON BLEU** : Le port de Colmar a obtenu pour la 9^e année consécutive le pavillon bleu. C'est la seule structure alsacienne à pouvoir le hisser, sur 36 ports et haltes nautiques. « Les normes sont de plus en plus exigeantes : en matière d'environnement, avec désormais des produits d'entretien 100 % biodégradables, fleurissement, d'accessibilité quasi-totale aux handicapés (sauf en cas de handicap visuel, les quais ne pouvant être sécurisés), etc. », souligne le directeur.

● **CROISIÈRES** : La société Aquadécouverte (06.30.70.51.30) propose des « croisières-repas » à la journée ou demi-journée (62,50 € et 42,50 € tarifs pleins) au départ de Colmar, et la compagnie Breisacher Fahrgast Schiffhardt transporte jusqu'à 1 000 passagers par jour et vient d'acheter un nouveau bateau de 38 mètres (0049.76.67.94.20.10).

Commerce Un nouveau gérant au tabac de l'Orangerie

José Carlos Casanova, qui était salarié au bureau de tabac de l'Orangerie depuis trois ans et demi, en est à présent le gérant majoritaire en association avec son épouse Odile Casanova.

« Depuis la création du tabac avec Sandrine Buchinger, il y avait ce projet de rachat. La passation s'est faite en très bon terme. En dépit de quelques rumeurs fausses, l'enseigne ne se déplacera pas à Horbourg-Wihr. Le tabac de l'Orangerie reste ouvert, il s'agit simplement d'un changement de propriétaire principal », affirme José Carlos Casanova.

Les activités de tabac, loto, carterie et presse quotidienne continuent. Le nouveau propriétaire a l'intention de développer la presse, « mais c'est encore en réflexion ».

Le principal changement concer-



José Carlos Cassanova dans son bureau de tabac de l'Orangerie. Photo Christelle Didierjean

ne les heures d'ouverture en semaine et l'ouverture dominicale (voir ci-dessous). Pour remercier la clientèle de sa fidélité, un

exemplaire de « L'Alsace » du jour sera offert aux 100 premiers arrivés demain vendredi 7 juin.

■ Y ALLER Tabac de l'Orangerie, 4

chemin du Dornig à Colmar. Tél. 03.89.24.47.87. **NOUVEAUX HORAIRES** Du lundi au vendredi : 6 h 30 à 20 h, samedi 8 h à 20 h, dimanche et jours fériés : 15 h à 20 h.

Gastronomie L'Italie à l'honneur avec Bradi et les frères Nasti à Colmar



Alberto Bradi en train de préparer sa spécialité le jarret de veau rôti, ici avec Thony Billon, chef de « Côté cour ». Photo Hervé Kielwasser

La brasserie Côté cour, place de la Cathédrale à Colmar, propose une semaine à thème à partir du lundi 10 juin. L'occasion de (re) découvrir en salle la cuisine d'Alberto Bradi, qui fut de 1990 à 1997 à Colmar l'un des deux chefs étoilés de restaurant italien en France, et le seul en province.

« Le menu changera chaque jour : seront à l'honneur le risotto (champignons, fruits de mer ou légumes) et les pâtes (basilic et tomate, gorgonzola ou cabillaud), sans oublier le jarret de veau rôti à ma façon », expose le natif de Sardaigne, re-

converti dans l'importation et exportation de produits italiens, qui tient une épicerie fine se voulant une vitrine. Un menu à 31 € comprendra une entrée, un plat et un dessert. Il sera possible de choisir des plats à la carte et des boissons sélectionnées par Alberto Bradi. « Ces semaines à thèmes, déclinées presque chaque mois, entendent coller à la saison, et sont des moments d'échange en cuisine », souligne Emmanuel Nasti, responsable de Côté four et frère du chef étoilé Olivier Nasti.

■ DÉGUSTER Dès lundi et jusqu'à samedi, midi et soir, à Côté cour.